



Compte-rendu du CA de l'UGOH du 3 Février 2026

Présents : Mmes Monique Biau, Magdeleine Mazert, Fabienne Seguer. Ms Bernard Amouroux, Philippe Bidault, Eric Pociello, Stéphane Poujol.

Excusés avec pouvoir : Mmes Françoise Picot et Sophie Vaugin.

Chargés de mission invités : Mmes Myriam Farenc, Dominique Blanc et M. Pierrick Chauvet

1 - Approbation du compte-rendu du CA du 4 novembre 2025

Adopté à l'unanimité

2 - Points sur les activités franciliennes

La réunion du 21 novembre 2025 et le colloque national de généalogie du 22 novembre 2025 ont satisfait à la fois les conférenciers et les visiteurs en présents. Les auditeurs qui ont profité de la visioconférence n'ont pas été en reste dans la manifestation de leur satisfaction. Prochain colloque en 2027.

Le président M. Eric Pociello, résume la dernière AG de GenEven qui s'est tenue le 25 novembre 2024.

Les associations affiliées à UGOH ont la gratuité de cotisation pour GenEven. Cette gratuité peut être modifiée par décision de l'UGOH conjointement avec GenEven.

La composition du Conseil d'administration de GenEven pour 2026 est :

M. Eric Pociello, président, Mme Myriam Farenc, vice présidente, M. Philippe Bidault, secrétaire, Mme Françoise Picot, secrétaire-adjointe, Mme Monique Biau, trésorière, M. Bernard Amouroux, trésorier adjoint, Mmes Magdeleine Mazert, Dominique Blanc et M. Pierrick Chauvet, administrateurs.

Le siège social de GenEven est situé au Souvenir Français et il y restera tant que ce dernier continuera à nous accepter dans ses locaux. Si le Souvenir Français devait nous demander de partir, nous pourrions transférer le siège social de GenEven à la Maison des associations de Paris 17^e. Pour avoir une adresse, la mairie du 17^e demande une année d'ancienneté en tant qu'association, ce qui pour nous GenEven correspond, à septembre 2026.

Plusieurs fois dans l'année et dans la limite des possibilités, les associations affiliées à l'UGOH pourront utiliser la salle à la Maison des associations Paris 17^e.

Même chose pour la salle de visioconférence de la Maison des associations de Paris 12^e. Toute association devra justifier l'utilisation de cette salle car elle n'est disponible qu'une fois par trimestre. UGOH et GenEven restent prioritaires dans son utilisation.

Mme Farenc est la référente pour les contacts parisiens et l'utilisation des salles. Des fiches explicatives sont en ligne sur l'intranet.

Des partenariats, avec des associations hors UGOH et GenEven, pourront s'établir pour l'utilisation de ces salles. L'étude des demandes et l'attribution du local passera toujours par le bureau de l'UGOH. Il faudra l'accord du CA de l'UGOH à l'unanimité et de GenEven conjointement.

Cette décision est approuvée et le CA de l'UGOH approuve également que la gestion des salles de Paris île de France soient transférées au CA et bureau de GenEven. Toutes les décisions prises antérieurement pour la gestion des salles sont de fait annulées.

Monique BIAU propose que ces associations devront attendre une année complète avant de pouvoir demander une salle.

Pour l'assurance de GenEven, les administrateurs demandent un report de décision au prochain CA. Une assurance avait été prise pour le colloque national de généalogie. Cela coûte 60€ par an.

Mme Myriam Farenc multiplie ses efforts pour animer les ateliers de généalogie et développer des contacts avec les mairies parisiennes (12^e 17^e 20^e 11^e). Tout le CA la remercie pour son engagement. A ce jour, quatre rendez-vous ont permis de fidéliser certains participants. La mini formation de paléographie a rassemblé une quinzaine de personnes. La rencontre programmée le 10 avril portera sur « comment effectuer des recherches sur un militaire ». Dans l'avenir, des ateliers thématiques seront mis en place. Mme Farenc continuera de mettre à disposition des participants, les flyer des associations de l'UGOH.

Adopté à l'unanimité

3 - Point sur les dossiers en cours (Union Généalogie d'Auvergne, Chargé de mission)

Concernant M. Dylan Trabuc, il a été auditionné le 22 novembre 2025 par des administrateurs de l'UGOH. D'un commun accord, les membres du bureau et le CA de l'UGOH ont décidé de ne pas le prendre dans l'association. Pour rappel, M. Trabuc proposait ses services pour notre association.

L'Union Généalogique d'Auvergne (UGA) à maintenant son siège social à Clermont-Ferrand à la Vie associative, Rue Lapécède. Le siège administratif reste à l'hôtel de ville de Brioude en Haute-Loire.

4 - Point financier

Mme Biau, trésorière nous présente le bilan de l'année 2025 : 1928,28€ de recettes pour 889,93€ de dépenses. Le solde banque est de +1108,35€ et le solde réel est de +1984,36€ car il y a 2 chèques non encaissés au 31 décembre 2025. *Les comptes sont adoptés à l'unanimité.*

Elle propose un virement de 1000€ sur le livret A *Adopté à l'unanimité.*

Une proposition d'investir dans du matériel pour améliorer les visioconférence (micro cravate et caméra) a été évoqué. *Pas de décision prise.*

La trésorière propose une augmentation de 5€ sur les cotisations des associations affiliées. *Adopté à l'unanimité.*

Elle propose également la suppression de la gratuité de la cotisation prévue la première année à chaque nouvelle association entrant à l'UGOH, pour passer à un calcul au prorata de la date d'entrée. *1 voix contre, décision adoptée*

Le secrétaire général, M. Philippe Bidault, suite à une question posée sur le centre de tirage des photocopies régional de l'UGOH, précise qu'il est définitivement fermé.

5 - Manifestations et leurs évolutions

Le président M. Eric Pociello rappelle qu'à partir de 2027, nous ne pourrons plus réaliser de colloques régionaux. Les conférenciers demandant des remboursements de frais de déplacement. Le réseau UGOH n'a pas les moyens d'assumer ces dépenses et de plus en plus de conférenciers rechignent à venir en province.

Le président propose de réaliser un Colloque national de généalogie en région parisienne retransmis en direct en visioconférence alternant avec des rencontres nationales de généalogie dans le 12^e arrondissement, avec une retransmission en visioconférence plus modeste.

Ainsi chaque année, nous assurerions un événement généalogique en virtuel, nous permettant d'étendre notre image, en maintenant un colloque tous les deux ans.

Adopté à l'unanimité

Mme Biau précise que les colloques virtuels pourraient être retransmis via les hôtel de Région qui possèdent du matériel comme Toulouse et Montpellier. Pour Clermont-Ferrand, la Région ne veut pas nous accueillir et la mairie de Clermont quand à elle, ne dispose pas de ce type de matériel.

Le président, M. Eric Pociello encourage toutes les associations à développer des manifestations locales. L'UGOH sera toujours présente pour les soutenir. Pour le moment l'UGOH maintient son Assemblée générale à Béziers en terre Occitane.

6 - Proposition de créer une section « Les Amis de l'UGOH »

Des associations, hors territoire occitan, souhaiteraient bénéficier des services proposés à nos adhérents, comme les visioconférences. Le président M. Pociello propose de créer *Les amis de l'UGOH* qui serait sous statuts LGO, sans aucuns droits de vote dans nos instances.

L'idée de mettre à disposition les salles de Paris a été également évoqué.

Plusieurs administrateurs demandent que ce ou ces service soit bien expliqué dans un écrit, afin que cela soit clair pour tous.

La question sur la mise en ligne des enregistrements des conférences a été soulevée. Le président rappelle que nous n'avons jamais demandé aux conférenciers une autorisation.

Il est décidé de valider la création de cette section « *Les amis de l'UGOH* ». *1 voix contre, la décision est adoptée.*

La section « *Les amis de l'UGOH* » ne sera activée qu'après la mise en place de son statut juridique *1 voix contre, la décision est adoptée.*

7 - Réflexion sur la journée de l'Assemblée Générale du 29 Mars 2026

L'assemblée générale est prévue à Béziers. AG le matin et après-midi en table ronde pour converser avec les adhérents, thématique : l'UGOH et son évolution. Cette AG sera retransmise en visioconférence.

8 - Questions diverses

Une visite du Centre de documentation de Clermont-Ferrand est programmé le 21 avril 2026. Tous les adhérents sont invités, particulièrement ceux de l'UGA.

Le président rappelle que le bureau de l'UGOH travaille sur un projet visant à développer les délégations locales et territoriale. Ce projet devrait être terminé pour l'AG de cette année. Il sera expédié au membres du CA très prochainement.

9 - Confirmation du prochain CA le 29 Mars 2026 pour l'élection du bureau

La date est retenue par tous. Cela nous donnera l'occasion de renommer les chargés de missions en plus de l'élection du bureau de l'UGOH.

Fin de la réunion

Le Président de l'UGOH
M. Eric Pociello

Le Secrétaire Générale de l'UGOH
M. Philippe Bidault